

Règles générales : Travailleur autonome

- Si une pièce de la maison sert pour un revenu de travail autonome, elle ne doit servir que pour le travail. Pour établir le pourcentage de dépenses déductibles, il faut la grandeur de la pièce utilisée ainsi que la grandeur de la surface habitable complète. Exemple : si la pièce utilisée mesure 11 x 11 et le total de votre maison a 2 étages de 25 x 30 habitable, le pourcentage des dépenses totales de votre maison que l'on pourra passer pour le bureau sera de $(11 \times 11 = 121) / (2 \times (25 \times 30) = 1500)$ soit 8%. Ensuite, il me faut le total annuel des dépenses pour votre maison/logement.
- Si la pièce sert à autre chose aussi, il faut ajouter le calcul selon l'horaire, soit, par exemple, du lundi au vendredi de 8 h à 17 h, ce qui donne 8 h/24 h, et ensuite 5 jours/7 jours, donc 45 h/168 h par semaine. Le 8 % calculé plus haut $\times 45/168 = 2 \%$, ce que vous pouvez passer dans vos dépenses pour votre maison/logement.
- C'est le même principe pour l'utilisation de la voiture. Vous devez avoir tenu un registre des déplacements effectués pour le travail seulement et calculer le kilométrage total fait. Ensuite, vous prenez le kilométrage total annuel travail et personnel. On calcule le pourcentage des dépenses admissibles avec le ratio « km travail / km total ». Donc si vous faites 1 500 km pour le travail et 15 000 km annuellement, c'est 10 % de vos dépenses annuelles que l'on peut déduire. Comme pour le registre, vous devez bien conserver et calculer les reçus d'essence pour l'année complète. Si votre travail fait que vous devez vous rendre à un bureau avant, vous ne pouvez pas inclure les kilomètres pour vous rendre ni le retour à ce bureau.
- En espérant avoir clarifié un peu la méthode que je dois utiliser pour mes calculs et pourquoi ça me prend les totaux annuels de vos dépenses.
- Voir le tableau suivant à remplir pour vous aider.

Grandeur du bureau seul	
Grandeur total maison/ loyer	
% dépenses admissibles déterminé par grandeur bureau / grandeur total	
Électricité annuel	
Assurance (loyer, maison) annuelles	
Loyer mensuel	
Intérêt prêt hypothécaire annuel	
Taxes municipales annuelles	
Taxes scolaires annuelles	
Entretien -réparation maison total	
Entretien-réparation bureau seul	
Entretien gazon	
Déneigement	
Frais condo annuels	
Internet annuel	
Publicité	
Repas pour représentation	
Assurances additionnelles pour entreprises	
Taxes d'affaire, permis, cotisations	
Enregistrement NEQ	
Frais de bureau/ papeterie	
Fournitures	
Frais comptable	
Loyer bureau	
Salaire employé	
Frais de voyage	
Téléphone	
Livraison, messagerie	
Frais bancaire	
REVENUS	

FRAIS VOITURE	
Millage parcouru pour entreprise	
Millage parcouru total annuel	
% dépenses admissibles déterminé par utilisation KM travail/ KM totale	
Marque, année voiture	
Prix payé -date achat	
Permis conduire	
Immatriculation	
Assurances	
Essence totale ANNUEL	
Stationnement	
Lave-auto	
Réparation, entretien de voiture	
Pneus, etc	
Intérêts prêt auto annuel	
LOCATION MENSUEL	
OU	
ACHAT A LONG TERME	
Date achat	
Description	
Prix payé	
STOCK POUR REVENTE	
Stock d'ouverture	
Achat de stock	
Stock de fermeture	